

Compte-rendu du conseil d'écoles du RPI La Porcherie-Meilhards du jeudi 25 février 2021

Etant donné le contexte sanitaire et les recommandations en vigueur, nous avons fait le choix du protocole suivant :

Les membres de Meilhards se sont réunis dans la salle de classe à Meilhards.

Les membres de La Porcherie se sont réunis dans la salle des maîtres à La Porcherie.

Le conseil s'est tenu en visio-conférence entre ces deux lieux.

Il avait été décidé que pour chaque commune, seraient présents :

Le maire, un délégué aux affaires scolaires, un DDEN, les représentants des parents d'élèves (1 titulaire et 1 suppléant), la directrice, soient 6 personnes de chaque côté.

Invités	Présents	Excusés
Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale (Circonscription de Tulle Vézère – ASH)		X
Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale (Circonscription de Haute-Vienne 6)		X
Monsieur Jean-Jacques CAFFY, Maire de Meilhards	X	
Monsieur Michel MOURET, Maire de La Porcherie	X	
Madame JENTY, chargée des affaires scolaires de Meilhards	X	
Monsieur CHAUNU, chargé des affaires scolaires de Meilhards		X
Madame PASQUEREAU, chargée des affaires scolaires de Meilhards		X
Madame Jenny GUTTERIDGE, chargée des affaires scolaires de La Porcherie	X	
Madame Annie CHASTANET, DDEN pour l'école de Meilhards		X
Madame Dominique BRAECKMAN, DDEN pour l'école de La Porcherie	X	
Madame Evelyne MOURET, DDEN pour l'école de La Porcherie		X
Madame DELORD, représentante des parents d'élèves pour l'école de Meilhards	X	
Monsieur Jean-Yves MOLL suppléant pour l'école de Meilhards	X	
Madame Marie-Pierre DIJOUX, représentante des parents d'élèves pour l'école de La Porcherie	X	
Madame Vanessa LAGUIERRI, suppléante pour l'école de La Porcherie		X
Madame Fabienne CHANCEL-MARRELEC, directrice de l'école de Meilhards	X	
Madame Aurélie JAVERLIAT, directrice de l'école de La Porcherie	X	

Ordre du jour :

- Bilan des périodes précédentes
- Projets à venir

- **Travaux**
- **Rythmes scolaires**
- **Questions diverses**

- – **Bilan des périodes précédentes**

RPI :

- Vente de chocolats Initiatives sur les écoles du RPI pour aider à financer les projets : l'opération a été un succès. Elle a rapporté 386,48 € à chaque école. Nous remercions tous les participants pour leur généreuse contribution.

- Festivités de Noël : elles ont pu être maintenues dans le respect des consignes du protocole sanitaire. Les élèves de La Porcherie ont pu assister au spectacle « Théâtre et marionnettes » à la salle des fêtes de La Porcherie et d'un goûter de Noël à la cantine, le vendredi 11 décembre. Les élèves de Meilhards ont visionné le spectacle filmé à La Porcherie et ont également bénéficié d'un goûter le mardi 15 décembre. Les goûters ont été offerts par l'association des parents d'élèves, que nous remercions vivement. Le repas de Noël a eu lieu le jeudi 17 décembre pour les deux écoles. Les élèves de La Porcherie ont eu la joie de recevoir le Père Noël. Le vendredi 18 décembre, a eu lieu le goûter de Noël pour les élèves de l'école de Meilhards, goûter auquel le Père Noël a participé. Nous remercions vivement les communes qui ont offert deux livres à chaque enfant.

- Réalisation d'un calendrier de l'école pour l'année 2021 à partir de travaux en arts plastiques : l'opération a également été un succès. Elle a rapporté 270 € aux écoles.

Ecole de La Porcherie :

- L'animation sur le thème des « Petites bêtes » proposée par la médiathèque du Père Castor a pu se faire à l'école le lundi 1^{er} décembre. Nous espérons que la prochaine, sur le thème de « La forêt », prévue le jeudi 29 avril, pourra avoir lieu à la médiathèque.
- Téléthon : Le lâcher de ballon a été annulé pour causes écologiques mais a été remplacé avec succès par la confection d'une bottine de Noël par chaque enfant. L'opération a rapporté 104 €, somme que nous avons remis à Mme Solinas.
- Une mère d'élève anglophone est venue deux mercredis matins, environ une heure, pour lire des histoires en Anglais aux enfants. Elle a prêté les livres afin que la maîtresse puisse les relire aux élèves qui ont également appris une comptine anglaise.

Ecole de Meilhards :

- Le projet en arts plastiques pour la création de jeux peints sur le sol de la cour s'est poursuivi avec l'intervention de Madame Carole HEMMER. Des jeux de twister, miroir, chenilles et mains-pieds-sauts ont été créés. Puis le projet s'est interrompu avec le mauvais temps. Il devrait reprendre lundi 1^{er} mars pour finaliser le terrain de sport et créer une rose des vents. Ce projet devrait être terminé avant les vacances de printemps.
- Au moyen d'un don de 250 € reçu par l'école, du matériel de Tchoukball a été acheté, 2 cibles et 5 ballons, et les enfants pratiquent ce sport depuis novembre.
- Les enfants ont continué à travailler sur la seconde guerre mondiale, avec des interventions de Mme Bernadette Chassagne. Ils ont en particulier réalisé et décoré des maquettes d'une Jeep du débarquement.

- Participation au Téléthon 2020 : l'après-midi du vendredi 4 décembre, s'est déroulé le traditionnel lâcher de ballons biodégradables de l'école. Par la vente des cartes accrochées aux ballons, cette manifestation a rapporté 102 € et nous avons récolté 30 € de dons.
- Le lundi 04 janvier, les enfants, répartis en 4 groupes, ont réalisé des plantations de bulbes de tulipes dans les quatre jardinières des fenêtres de l'école ; ceci en préparation d'une séquence consacrée aux fleurs, qui sera menée en période 5.
- Depuis la rentrée de janvier, les enfants étudient la période de la Préhistoire.
- A cause des conditions sanitaires, le second concert JMF a été annulé.

• - Projets à venir

Ecole de La Porcherie

- Une mère d'élève, travaillant la laine feutrée, doit venir réaliser une animation au mois de mars, auprès des élèves, sur 2 à 3 matinées, dans le respect du protocole sanitaire.
- Projet « **Danse à travers les saisons** » (avec un financement par la DRAC qui avait été accordé sur 2019/2020) a été reporté sur l'année 2020/2021. Un nouvel intervenant va prendre le relais. Il s'agit du même intervenant que celui qui doit intervenir à Meilhards. Les séances reprendront normalement après les vacances de Pâques, afin d'aboutir à la création d'un spectacle de fin d'année.
- Remise en fonctionnement du potager de l'école : la mairie a déjà fait nettoyer et remis de la terre. Nous comptons y faire un travail autour des petits fruits (myrtilles, groseilles, framboises, fraises, etc...), ainsi que des légumes. Ceci permettra de travailler autour du développement des plantes mais également du goût. Nous aurions besoin du soutien des familles afin que notre travail ne soit pas réduit à néant durant l'été. Il y a également une toute petite mare qui sera nettoyée et exploitée.
- Projet de sortie sur 2 ou 3 matinées (en fonction du budget) au centre équestre de Château-Chervix. Nous sommes en train d'étudier le projet qui pourrait contenir selon disponibilité des intervenants : activités autour du poney (dont intervention du maréchal ferrant), visite du potager et des petits animaux de la ferme (poules, lapins), tonte des moutons. Le tarif serait de 12 € par enfant par matinée. La coopérative scolaire pourrait contribuer à hauteur de 400 à 500 €, une participation des familles de 2 € par enfant pourrait être envisagée, une participation de l'association des parents d'élèves pourrait être demandée à hauteur d'environ 100 à 150 € et le bus pourrait peut-être pris en charge par la communauté de commune en échange des trajets au gymnase qui n'ont pas été utilisés...

Ecole de Meilhards :

- Pour la suite de l'année, les enfants continueront à travailler sur la Préhistoire. Si la situation sanitaire le permet, un voyage scolaire sur ce thème pourra être envisagé.
- Dans le domaine des sciences, les enfants travailleront sur l'électricité en période 4 et sur les fleurs en période 5.
- Si les conditions sanitaires le permettent, les enfants bénéficieront d'une séquence de 10 à 12 séances de danse Hip-Hop et d'une autre séquence en body-drumming avec un intervenant de l'association Multifa7.

RPI :

- La fête de fin d'année serait le samedi 26 juin à Meilhards. La salle est réservée mais nous attendons de voir comment les conditions sanitaires évoluent. Il y aurait un spectacle en fin de matinée, un repas organisé par les parents d'élèves et une kermesse pour les enfants l'après-midi.

• - Travaux

Ecole de La Porcherie :

- Dans la cour, la structure comportant un toboggan a été rénovée, le banc a été réparé.
A l'entrée de l'école, une cloche a été installée en guise de sonnette.
Nous remercions la municipalité pour ces travaux qui apportent du confort aux enfants et aux familles.

Ecole de Meilhards :

- La fibre va arriver sur la commune vers avril-mai.

• - Rythmes scolaires

La question du choix pour la semaine de 4 jours ou 4 jours et demi est un choix délicat. Plusieurs arguments pour ou contre ont été apportés que ce soit pour l'une ou l'autre organisation, ainsi que des questionnements. Le fait de passer à 4 jours entraînerait la disparition des TAP qui donnaient la possibilité de découvrir des activités. De plus, l'allongement de la journée scolaire ne risque-t-elle pas d'entraîner de la fatigue chez les enfants, malgré une matinée de coupure ?

Le constat est fait que le choix de rester à la semaine de 4 jours et demi a fait perdre des élèves au RPI. Toutes les écoles du secteur étant sur un fonctionnement sur 4 jours, et celles-ci étant proches les unes des autres, cela offre la possibilité aux familles de choisir.

Les familles rencontrées jusque là et devant intégrer le RPI prochainement, seraient plus favorables à un fonctionnement sur 4 jours.

Revenir à un rythme sur 4 jours mettrait toutes les chances du côté du RPI de conserver un maximum d'élèves et permettrait d'espérer assurer la pérennité des écoles.

Les parents d'élèves ont procédé à un vote. Il a été décidé que chaque parent voterai (deux votes par fratrie : un du père et un de la mère).

Le dépouillement a eu lieu le samedi 30 janvier. Il y avait 53 votants.

Il y a eu 48 votes exprimés et 5 non exprimés.

Sur les 48 votes :

- 23 voix pour la semaine de 4 jours
- 24 voix pour la semaine de 4 jours et demi
- 1 vote blanc

Les représentants des parents d'élèves voteront donc 4 jours et demi lors du vote.

Pour le RPI, à la rentrée de septembre, il est prévu :

- 1 CM2
- 10 CM1
- 4 CE2
- 1 CE1
- 4 CP
- 7 GS
- 5 MS
- 5 PS
- 1 TPS

Il est procédé au vote :

- 5 voix pour la semaine de 4 jours
- 3 voix pour la semaine de 4 jours et demi
- 1 abstention

Le conseil d'école a donc voté pour la semaine de 4 jours.

L'avis du conseil d'école n'est que consultatif ; c'est aux municipalités que revient la décision finale.

Les conseils municipaux doivent maintenant voter chacun de leur côté.

La décision finale sera apportée aux parents dès que possible.

• – Questions diverses

Ecole de La Porcherie :

- Est-ce que les repas, les menus sont soumis au conseil d'un nutritionniste ? (répétition du chou plusieurs fois par semaine, voire même dans le même repas).

Réponse : Depuis le début de l'année, un travail avec Monsieur Laguierri a été entrepris pour introduire des produits bio et locaux. Les menus n'étant pas assez équilibrés, les menus de janvier ont été soumis à une diététicienne. Un plan alimentaire sur 20 jours (soient 4 semaines) va être élaboré. Les menus seront soumis à l'avance à la municipalité pour validation.

- Présence de pâtisserie en dessert uniquement le mercredi : pourquoi pas les autres jours ?

Réponse : Cela a été vu avec l'aubergiste. Les pâtisseries ne seront plus proposées que le mercredi.

- Repas un peu trop épicé (poivre et beaucoup d'oignon...).

Réponse : Les avis divergent et il est difficile de contenter tout le monde. C'est aussi une richesse que d'avoir un restaurant qui fait les repas de la cantine. Cela permet aux enfants de goûter des saveurs qu'ils ne rencontrent pas forcément chez eux. Une attention sera tout de même apportée sur ce point.

- Aux informations, ils parlent de tests PCR dans les écoles. Est-ce que notre école est concernée ?

Et si oui, comment cela va-t-il se passer ?

Réponse : Des tests salivaires seront prochainement disponibles dans les écoles. Ils seront réalisés sur le temps scolaire et sur le volontariat par un personnel de santé de l'Education Nationale. Ils seront programmés en fonction des signalement de cas COVID.

• – Conclusion

Le compte-rendu sera disponible sur simple demande (mot informant de sa disponibilité avec croix à cocher).

Les participants n'ayant plus de questions ou de remarques, la directrice remercie les personnes qui se sont déplacées et lève la séance à 19 h 35.